



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

Assemblée  
Point 3

# 139<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 14 – 18.10.2018

A/139/3-Inf.1  
18 juin 2018

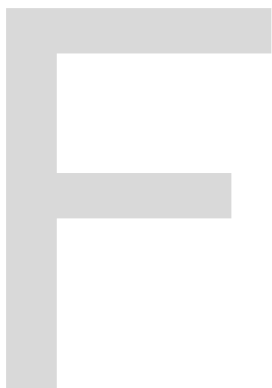
## Note d'orientation sur le débat général

### *Le rôle primordial des parlements dans la promotion de la paix et du développement à l'ère de l'innovation et du changement technologique*

La science est indispensable au développement social et économique de la société. Elle contribue à l'élaboration de politiques rationnelles, à l'amélioration du bien-être de la population, au renforcement des capacités dans les pays en développement et à la promotion de la coopération internationale. Le changement technologique modifie radicalement les réalités économiques et sociales à travers le monde. L'enseignement des STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques), la recherche fondamentale et appliquée, la technologie, l'innovation et les nouveaux modèles d'entrepreneuriat social et public sont les éléments inextricablement liés d'un cercle vertueux qui peut contribuer à la paix et à la durabilité, mais ils posent aussi des défis non négligeables en termes de gouvernance et de développement.

La 139<sup>ème</sup> Assemblée est appelée à servir de plateforme pour permettre aux parlementaires du monde entier de renforcer le rôle et l'impact de la communauté scientifique dans le domaine du développement. La science peut et devrait éclairer l'élaboration des politiques sur un large éventail de questions. Mais à mesure que les technologies évoluent, il importe de recueillir l'avis des parlementaires sur la façon de répondre aux profonds changements survenus dans l'économie mondiale ces dernières décennies. Les parlementaires sont conscients que les défis les plus importants auxquels nous sommes confrontés sont précisément motivés par l'évolution exponentielle de la technologie, comme en témoignent les progrès réalisés dans la robotique de pointe, l'intelligence artificielle, les technologies non polluantes, les nanotechnologies et les biotechnologies, et l'informatique quantique, entre autres. L'une des questions centrales est la façon dont l'évolution rapide de la technologie a déjà modifié la nature du travail – et continuera de le faire – probablement de manière plus radicale qu'après la révolution industrielle. Préparer les emplois de demain et modérer l'impact de la transition du marché du travail – avec le lot d'opportunités et de défis que cela comporte – constituent les deux axes de réflexion essentiels au moment d'examiner l'impact de l'évolution de la technologie sur le marché des compétences d'une économie numérique fondée sur la connaissance.

De même, plusieurs chercheurs ont commencé à étudier la façon dont les technologies de pointe peuvent contribuer à mettre au point des innovations au service de la paix. Les chercheurs en innovation sociale – comme ceux du *Peace Innovation Lab* de l'Université de Stanford – sont à l'avant-garde de l'innovation scientifique au service des processus de consolidation de la paix. L'utilisation en temps réel des mégadonnées, par exemple, peut permettre de mieux comprendre la dynamique des conflits. Aujourd'hui, des outils de ce genre sont largement utilisés dans la prévention de la criminalité, la prédiction de la violence et les systèmes d'alerte précoce.



#IPU139

La science et la technologie constituent sans aucun doute un terrain neutre sur lequel des parlementaires aux sensibilités politiques différentes peuvent se retrouver pour œuvrer ensemble à la réalisation d'un objectif commun. La science peut servir à jeter des ponts, comme en témoignent les initiatives prises par le CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire) et le Sesame (Laboratoire du rayonnement synchrotron pour la science expérimentale et ses applications au Moyen-Orient), qui ont permis de rapprocher des pays en conflit par le biais de la coopération scientifique. Plus récemment, l'UIP a lancé, en collaboration avec le CERN, l'initiative des "écoles de la Science pour la paix", dont l'objectif est de jeter un pont entre les mondes scientifique et politique et de promouvoir la création de réseaux parlementaires pour que les peuples puissent relever ensemble des défis communs.

La science et la technologie ont toutes deux un rôle central à jouer dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elles doivent fournir le savoir-faire, les modèles opérationnels, les technologies et l'innovation dont les pays ont besoin pour passer de la théorie à la mise en œuvre concrète. Investir dans les mécanismes qui relient la science au développement et à la paix peut être très profitable pour de nombreux pays.

Les modèles de coopération élaborés par le monde scientifique, fondés sur des projets conjoints et des objectifs communs, peuvent également contribuer de façon significative au dialogue interculturel et à la paix. La science peut aider à identifier et à mieux comprendre les menaces à long terme et les tendances émergentes susceptibles d'avoir un impact sur le bien-être des générations futures, et alimenter les politiques visant à remédier à ces problèmes. En outre, il est important de réfléchir à la façon dont l'innovation et les facteurs technologiques influenceront au cours de la prochaine décennie les partenariats homme-machine dans le domaine du développement. La question peut être abordée du point de vue de leur impact sur la responsabilité sociale des entreprises, ou en examinant la façon dont ils redéfinissent les contours de l'intelligence artificielle et de l'automatisation en tant qu'outils au service du développement humain.

Si l'on considère généralement que la science joue un rôle bénéfique dans la société, on constate souvent qu'elle n'est pas mise à contribution suffisamment tôt – ou de façon structurée – dans les discussions autour des principaux défis auxquels sont confrontées les sociétés et dans la conception des politiques y afférentes. Dans certains cas, la science et les connaissances scientifiques sont tout simplement négligées, sous-financées et marginalisées, et sont donc presque exclusivement administrées par des sociétés privées. Il est donc primordial d'établir des liens plus étroits entre le monde scientifique et les autorités nationales, les organisations internationales, les entrepreneurs et autres décideurs, et de veiller à ce que les politiques et les décisions soient éclairées par des données probantes, des travaux scientifiques et des discussions éclairées.

Les parlementaires ont un rôle essentiel à jouer dans ce processus. Ils peuvent apporter une contribution significative en sensibilisant le Parlement à l'importance de la science, de la technologie, de l'innovation et de l'enseignement des STIM pour la société, en veillant à ce que la science soit systématiquement prise en compte dans les débats publics et les prises de décision, en déterminant le type de réglementation approprié à mettre en œuvre pour gouverner l'innovation technologique et en aidant à promouvoir les initiatives transfrontalières de coopération scientifique. Dans un monde en constante évolution, les parlements devraient également être en première ligne dans les débats sur les questions émergentes qui peuvent avoir un impact majeur sur les sociétés, comme l'intelligence artificielle, les biotechnologies et les nanotechnologies, la gestion des mégadonnées, la gouvernance d'Internet et d'autres espaces publics, entre autres. Mais les parlementaires peuvent aussi contribuer de façon importante à identifier les opportunités et les avantages créés par le progrès technologique et élaborer des lois visant à promouvoir les innovations dans les efforts de paix et de développement, à mettre en commun les bonnes pratiques concernant la reconversion de la main-d'œuvre, l'exploitation des mégadonnées dans l'élaboration des politiques publiques et l'utilisation des nouvelles technologies pour prévenir les conflits, à restaurer le tissu social et à faciliter l'aide humanitaire.

Rapprocher les parlementaires des scientifiques permettra de créer des conditions propices à la coexistence et à la paix et contribuera à relever les défis mondiaux en lien avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le débat général de la 139<sup>ème</sup> Assemblée cherchera à stimuler le débat parlementaire et à renforcer les connaissances sur le rôle de la science pour promouvoir le dialogue.

Les questions suivantes peuvent aider à orienter le débat :

- Que peuvent faire les parlements et les parlementaires pour mieux promouvoir et développer la science, la technologie, l'innovation et l'enseignement des STIM ? Comment peut-on encourager davantage de jeunes, en particulier les jeunes femmes, à poursuivre des études scientifiques et d'ingénierie ?
- La science peut-elle contribuer à créer des conditions propices aux pourparlers multilatéraux et à faciliter la diplomatie ?
- Comment les parlementaires peuvent-ils favoriser la culture numérique et accompagner la transition des compétences pour pourvoir les emplois de demain ? Comment peut-on apporter des réponses globales aux opportunités et aux défis de la robotisation ?
- Quelles bonnes pratiques parmi les modèles de coopération scientifique internationale favorisent le dialogue et la paix ? Comment ces modèles peuvent-ils être reproduits afin d'inspirer d'autres initiatives transfrontalières ? Les innovateurs peuvent-ils être des bâtisseurs de paix ? Comment l'innovation au service de la paix peut-elle fonctionner dans différents contextes de violence, de prévention du crime ou de consolidation de la paix ?
- Comment les parlements peuvent-ils appuyer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en termes de science, de technologie, d'innovation et d'enseignement des STIM ? Que peuvent faire les parlements pour promouvoir le transfert efficace des connaissances et des technologies ?
- Quels sont les mécanismes disponibles pour s'assurer que la science et son impact sur la société sont systématiquement pris en compte dans les travaux des parlements ? Quels outils de suivi et d'évaluation peuvent être mis au point pour favoriser l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes ?
- Comment les parlements peuvent-ils garantir que la science contribue à façonner l'élaboration des politiques pour assurer le bien-être durable des générations futures ?
- Comment les parlements peuvent-ils mieux gérer l'équilibre entre science et éthique sur des questions controversées comme l'intelligence artificielle, les biotechnologies et le génie génétique ?
- Comment les parlements peuvent-ils contribuer aux efforts visant à endiguer l'utilisation abusive de la science à des fins néfastes ?